



Mairie de Charensat

Réunion du 7 février 2022

Présents : MM. BACCONNET – BARRIERE – BENARD-SERRURIER – BLANCHON – BUISSON - CLOAREC – DOS SANTOS – DUBOISSET – MARTIN – GRANDSAIGNE – POUCHOL – SENETAIRE

Absents Excusés : MM. GOURSON (pouvoir à Mme DUBOISSET) – CUNY (Pouvoir à Mme BUISSON) – MOURDON (pouvoir à M. CLOAREC)

Date de convocation : 31/01/2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept février à 18h30, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BLANCHON François, Maire. Mme Michèle DUBOISSET a été nommée secrétaire de séance.

- **Remarques compte-rendu du 22 novembre 2021 :** * l'abri bus de la région a été posé près du lavoir et de l'EHPAD. * Dossier DETR (voirie) déposé * Dossier DSIL (bâtiment d'accueil) déposé. * Chasse : arrêté préfectoral en cours pour suspension de la chasse sur les terrains en doublon.

- **Approbation du compte-rendu du 22 novembre 2021 :** 15 pour – 0 contre – 0 abstention

- **Site internet – proposition du groupe « La Montagne » :** Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la commune possède un site internet depuis plusieurs années. Il explique qu'il a reçu une proposition de la part de « La Montagne » pour un nouveau site. Le chargé de développement du groupe présente la proposition. Coût : 1 500 € HT (partie conception) + 290 € (droits RGPD). En plus, un abonnement de 39 € HT/an pour le nom de domaine et 288 € HT/an pour l'abonnement et services associés. Proposition de réflexion, pas de prise de décision pour le moment.

- **Adressage et numérotation des habitations :** le dossier est présenté par les 2 membres de la commission : Marinette DOS SANTOS et Stéphane GRANDSAIGNE. Proposition de quelques changements dans les adresses du bourg par rapport à la décision initiale. Toutes les rues du bourg et tous les villages ont désormais un nom et un numéro. Proposition de valider le dossier tel que présenté. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention. Faire des demandes de devis pour les plaques de numéros d'habitation et de noms de rues. Prévoir de faire un courrier pour prévenir les habitants.

- **Programmation FIC 2022 :** proposition de travaux dans le bâtiment annexe de la mairie. Demande à l'architecte de faire un devis pour des travaux de mise aux normes (+ changement des fenêtres/portes + ravalement de façades). Dossier FIC d'un montant de 130 000 € avec 20 % de subvention possible. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- **Gîtes communaux : travaux à prévoir :** Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de prévoir des travaux dans les 2 gîtes communaux, construits il y a plus de 20 ans : changement des canapés, stores... Il est précisé que l'agent communal a déjà effectué des travaux d'entretien (pose de pare douches, changement de poutres de cheminées, création d'un pare-terre en pierre...). Prévoir en urgence le changement du zinc autour des cheminées. Proposition d'Orange pour accès Wifi dans les 2 gîtes (demande fréquente des occupants notamment pour le télétravail). Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- **Proposition de motion sur le programme LEADER 2023-2027 (SMADC) :** lecture d'un courrier du SMADC pour soutien dans le maintien du LEADER au sein de leur syndicat (et non à la Région). Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- **Cotisation CNAS : proposition de cotiser pour les agents retraités :** Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) depuis 2014. Pour 2022, la proposition d'adhésion est de 1409.80 € (212€/agent actif et 137.80€/agent retraité). Il propose de cotiser pour les agents retraités à partir du 01.01.2022. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- **Devis et courriers divers :**

DEVIS

* Devis Abicom pour l'achat d'un vidéoprojecteur : 1 058.28 € HT soit 1 270.18 € TTC. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention (prévoir de demander un devis pour la pause)

* Devis Mic Signaloc : réparation du radar pédagogique (situé à l'entrée du bourg côté Cimetière) : 640 € HT soit 768 € TTC. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention

* Devis du cabinet BISIO pour le bornage d'une partie d'un terrain communal, que la commune a accepté de vendre à Madame Joëlle RIQUE. Proposition d'approuver le document d'arpentage et de répercuter le prix (900 € TTC) sur le prix de vente. Fixation du prix de vente à 2 €/m² (parcelle de 31 m²) soit un total de 900 + (31x2) = 962 € TTC. Frais de notaire à la charge de Mme RIQUE. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention

COURRIERS DIVERS

- * L'EPF Smaf a acheté pour le compte de la commune le restaurant BLANCHON (40 000 €) comme prévu. La vente a été signée le 20.01.2022. Prévoir de faire des travaux en vue d'une réouverture en auberge de pays.
- * Extension de la forêt communale : lecture d'un courrier adressé au directeur de l'ONF pour demander l'intégration des parcelles C1129-1130-1131 acquise en 2018, à la forêt communale.
- * Demande de M. et Mme DUBOISSET de réduction de facture d'eau suite à une fuite sur leur compteur. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention pour un calcul sur les 3 dernières années.
- * Affaire JAY : courrier de l'avocate informant que le jugement rendu est définitif et que l'affaire est terminée.
- * Courrier Spécimen Carpe des Combrailles : demande pour un enduro pêche de 72h fin septembre 2022 avec 34 équipes engagées. Monsieur de Maire informe que la commission pêche se réunira prochainement pour évoquer le sujet ainsi que la vidange de l'étang de Chancelade prévue en 2023.
- * courrier de M. et Mme GLASZIOU : demande d'aménagement du grenier dans le logement de la Cure qu'ils occupent actuellement, en vue d'ajouter une chambre supplémentaire. Demande acceptée sur le principe, demander des devis pour les travaux d'électricité.
- * lecture d'un mail de remerciement du club de gym pour le prêt de la salle des fêtes les lundis soir et pour l'octroi de la subvention 2021.
- * ouverture d'un chemin à Fournol : prévoir de faire signer une attestation aux propriétaires riverains pour une cession gratuite à la commune
- * marché du samedi matin : mise en place prochaine d'une association pour l'organisation du marché et un meilleur fonctionnement (notamment pour les droits de buvette). Vente prochaine de viande via un producteur local, sur commande essentiellement.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Les Membres,

www.charensat.fr